

## PROCÈS-VERBAL

MARDI, 5 mars 1957.

(2)

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques se réunit aujourd'hui à 11 heures du matin, sous la présidence de M. H. B. McCulloch.

*Présents:* MM. Anderson, Batten, Carter, Cavers, Deschatelets, Gourd (*Chapleau*), Green, Habel, Hamilton (*York-Ouest*), Herridge, Hosking, James, Johnston (*Bow-River*), Lafontaine, McCulloch (*Pictou*), McIvor, Murphy (*Lambton-Ouest*), Nicholson et Purdy. (18).

*Aussi présent:* M. George J. McIlraith, député.

*Aussi présents:* M. J. A. Simmons, député, parrain du Bill 105; M. J. G. Porteous, Q.C., Montréal, conseil et représentant M. Cuthbert Scott, C.R., agent parlementaire inscrit; M. John C. Rogers, directeur général de *H. C. Flood and Co. Limited*, banquiers en valeurs mobilières, Montréal, et M. T. Nelson, technicien consultant de la compagnie projetée.

Le Comité étudie le Bill 105 (P-1 du Sénat), intitulé: Loi constituant en corporation "Alaska-Yukon Pipelines Ltd.", que la Chambre a renvoyé au Comité le 1<sup>er</sup> mars.

Sur la proposition de M. Carter, appuyé par M. Lafontaine,

*Il est résolu,*—Que le Comité fasse imprimer 600 exemplaires en anglais et 150 exemplaires en français de ses Procès-verbaux et Témoignages relatifs au bill n° 105.

### *Préambule*

M. Simmons présente MM. Porteous, Rogers et Nelson, qui sont ensuite appelés, font des dépositions et sont interrogés simultanément.

M. Porteous remet au Comité un prospectus d'*Alaska-Yukon Refiners & Distributors Ltd.*, dont les exemplaires sont distribués.

M. Porteous remet au Comité une carte indiquant le parcours du pipeline projeté et s'y réfère au cours de son interrogatoire.

M. McIlraith a la permission de parler devant le Comité de questions qui se rattachent de près au pipeline projeté. M. McIlraith est interrogé.

Après l'adoption du préambule, le Comité étudie le Bill article par article.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

### *Article 3*

M. Porteous présente un affidavit déclarant que le produit total des actions qui seront émises ne dépassera pas un million de dollars.

En conséquence, sur proposition de M. James, appuyé par M. Batten.